

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 24 MARS 2016**

Délibération
n° 2016.03.111

**Coopération avec le
Mali : convention
2016-2018 triennale
de partenariat avec la
ville de Ségou, la ville
d'Angoulême et le
comité de jumelage
d'Angoulême**

LE VINGT QUATRE MARS DEUX MILLE SEIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **18 mars 2016**

Secrétaire de séance : Catherine DEBOEVERE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Véronique ARLOT, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Samuel CAZENAVE, Stéphane CHAPEAU, Danielle CHAUVET, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Marie-Hélène PIERRE à Jean-François DAURE, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Bernadette FAVE à François ELIE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique DE MAILLARD, Isabelle LAGRANGE à Xavier BONNEFONT, Annie MARC à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Stéphane CHAPEAU, Jean-Philippe POUSSET à Joël GUITTON, Bernard RIVALLEAU à Jacky BOUCHAUD, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Isabelle FOSTAN, Danielle BERNARD, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Philippe LAVAUD, Olivier RIVIERE

Absent(s) :

Marie-Hélène PIERRE, Françoise COUTANT, Bernadette FAVE, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE, Annie MARC, Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Zahra SEMANE, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MARS 2016

**DELIBERATION
N° 2016.03.111**

PROXIMITE ET SERVICES A LA POPULATION / EAU
POTABLE

Rapporteur : Monsieur DOLIMONT

**COOPÉRATION AVEC LE MALI : CONVENTION 2016-2018 TRIENNALE DE PARTENARIAT
AVEC LA VILLE DE SÉGOU, LA VILLE D'ANGOULÊME ET LE COMITÉ DE JUMELAGE
D'ANGOULÊME**

Depuis 2006, GrandAngoulême est engagé dans un partenariat avec la ville de Ségou au Mali sur les domaines de l'eau et des déchets, en lien avec le comité des jumelages d'Angoulême, maître d'œuvre de cette coopération. Cet accompagnement s'est formalisé dans une convention financière en 2011, avec un soutien de 3 000 €/an, notamment pour la construction de blocs latrines.

Par délibération n° 156 du 11 juillet 2013, GrandAngoulême a élargi le partenariat en incluant d'autres axes de coopération, à savoir l'appui institutionnel (soutien à la formation des élus et agents référents) et l'accompagnement à la structuration intercommunale (échange de compétences et aide à la définition de projet).

Sur ces volets, l'accompagnement de GrandAngoulême a consisté en un appui technique et une aide à hauteur de 3 000 €/an sur une période de 3 ans (période 2013 – 2015). Les crédits correspondants ont été versés au comité de jumelages d'Angoulême.

Sur l'axe assainissement, les actions suivantes ont pu être menées :

- Construction de latrines sèches sur 3 établissements scolaires de la ville
- Formation de sensibilisation des médias locaux sur la gestion des déchets
- Construction de blocs de latrines, douches et bornes fontaines sur 5 places de marché de la ville (Ségou-Coura, Niger, Château, Médine, Somono) et 1 centre de santé communautaire (CSCOM Banani Sabakoro)

Au regard du contexte politique au Mali, la mise en œuvre de l'axe intercommunalité a été retardée par rapport aux prévisions. Elle a connu un démarrage effectif avec l'accueil d'une délégation de secrétaires généraux du 14 au 18 décembre 2015. Cet échange a validé les attentes désormais très fortes sur ce volet. Ségou serait la 1^{ère} intercommunalité malienne.

Il est rappelé que ne peuvent pas prendre part au débat et au vote des délibérations attribuant des subventions à des associations, les membres des bureaux des associations concernées ainsi que tout élu qui pourrait être intéressé, à titre personnel ou familial, par ces versements. Madame Danielle BERNARD ne prend pas part au débat et au vote.

Afin de poursuivre le travail engagé et vu l'avis favorable du bureau communautaire du 3 décembre 2015,

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 9 mars 2016,

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention de partenariat triennale 2016–2018 passée entre GrandAngoulême, la ville d'Angoulême, la ville de Ségou et le Comité des Jumelages de la Ville d'Angoulême.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à la signer ainsi que tout document afférent à cette coopération.

D'ATTRIBUER une subvention de 6 000 € par an soit 3 000 € pour l'axe assainissement et 3 000 € pour l'axe intercommunalité pour les années 2016, 2017 et 2018 au comité des jumelages d'Angoulême.

D'INSCRIRE les dépenses sur le budget annexe assainissement à l'article 67431, au budget principal à l'article 6574 rubrique 04.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 30 mars 2016	<u>Affiché le :</u> 31 mars 2016